



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E98792 VALABLE JUSQU'AU 13/10/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/09/1996 Raison sociale : DECO +
Forme juridique : SARL
Capital : 15 244 7 RUE TURENNE
38000 GRENOBLE
Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 409 061827 Téléphone : 04 76 47 86 36 Fax : 04 76 87 16 95
Siret : 409 061 827 00021 Portable :
Code NACE : 4329B Responsabilité légale :
Numéro caisse de congés payés : 81 06279 MOUTTE BENJAMIN CO-GÉRANT
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005486552404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005486552404 Site Internet : www.decoplusfermetures.com
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023 E-mail : contact@decoplusfermetures.com

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 862 894 Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	5	27/09/2022
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.